



Extrait du registre des délibérations Réunion du 16 mai 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le 16 mai à 14 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 10 avril 2025.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE

Etaient absents :

Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

En présence d'Emmanuelle CUTTITTA, directrice

N° 2025-08

OBJET : PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 MARS 2025

Le 26 mars 25 s'est tenu le Conseil d'administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus à 14h dans ses locaux.

Etaient présents : Madame Béatrice FICARRA, Messieurs BERNARDI, MADELAINE, DRIUTTI et SCHOTT.

L'ordre du jour était le suivant :

- PV du CA du 13/11/2024
- Compte de gestion / Compte administratif 2024
- Affectation du résultat
- Budget supplémentaire
- Création d'une ligne de trésorerie
- Modification des tarifs
- Ordre de mission permanent
- Divers

La Directrice est désignée comme secrétaire de séance pour l'ensemble des Conseils d'administration.

Le Président présente le PV de la dernière assemblée.

Le PV du Conseil d'administration du 13/11/24 a été adopté sans commentaire.

Le Président présente le Compte administratif et le Compte de gestion 2024 qui présente un déficit de 24 209,24 € en fonctionnement et un bénéfice de 92 639,57 € en investissement. Le report de l'excédent de fonctionnement 2023 est à 73632,54 € et le report du déficit d'investissement est à 10 251,87 €.

La directrice précise que le déficit 2024 est dû en partie de charges 2023 qui ont été comptabilisées en 2024, ainsi que des augmentations des coûts pour la réception et la maintenance avec un bâtiment ouvert il y a 11 ans et des équipements qui ont 12 ans.

Si le bilan 2024 est déficitaire, la trésorerie quant à elle, reste positive.

Le Compte administratif et le Compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

Le Président présente l'affectation du résultat, à savoir en fonctionnement 49 423,20 € en chapitre 002 et en investissement 82 387,70 € en chapitre 001.

Au 31/12/2024, il n'y a aucun reste à réaliser en fonctionnement et en investissement.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

Le Président présente le Budget supplémentaire qui a été établi sur un principe de prudence budgétaire.

La directrice explique avoir diminué les recettes de certaines subventions dont nous connaissons les montants votés et propose d'augmenter les charges sociales en raison de leur augmentation. Les membres du Conseil d'administration sont en accord avec cette sincérité et prudence budgétaires.

Le Budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

Le Président propose d'adopter la création d'une ligne de trésorerie de 200 000 € maximum auprès d'AFL dont Le Gueulard Plus est déjà sociétaire afin de faire face aux éventuels besoins de trésorerie dans l'attente du versement des subventions.

La directrice rendra compte lors du prochain CA si cette ligne de trésorerie a été utilisée et si oui, pour quel montant.

La création d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 200 000 € a été votée à l'unanimité.

Le Président présente la modification des tarifs qui ne concerne que trois nouveaux articles vendus au bar (Bière artisanale Piggy, Cola et thé glacé Verigoud) afin de compléter la carte du bar en produits locaux et artisanaux.

La directrice précise, que, désormais, comme le prévoit notre programme d'actions RSE, l'ensemble des produits proposés sont locaux, majoritairement artisanaux et plusieurs d'entre eux, bio.

La modification des tarifs est adoptée à l'unanimité.

Le Président présente l'ordre de mission permanent annuel afin de permettre à la directrice de réaliser les déplacements relatifs à ses missions et de bénéficier des remboursements des frais engagés.

L'ordre de mission permanent est adopté à l'unanimité.

Divers :

Le Président relate la réunion qui s'est tenue à la CAVF à propos de la fusion.

Etaient présents :

- pour la CAVF : Daniel Driutti (Elu culture CAVF), Marylène Cioni (DGS), Lionel Tomaz (DGA), Muriel Pelosato (directrice culture)
- pour le G+ : Alessandro Bernardi (en visio), Max Rimmelé et Emmanuelle Cuttitta

La réunion s'est bien passée et cela a permis au G+ de présenter à nouveau ses charges et ses missions relatives au label SMAC, ses activités, ses statuts et son fonctionnement budgétaire.

Le G+ ne devrait pas être oublié dans le futur projet de la nouvelle agglo avec un budget similaire. Le Président a rappelé le label SMAC, le nouveau périmètre territorial pour le G+ dès la fusion et l'impact notamment en termes d'action culturelle avec par exemple une population d'élève qui sera presque multiplié par trois.

Christian Schott ajoute que cela concernera aussi les moyens humains.

La DGS a proposé d'organiser une rencontre avec les deux présidents des agglos actuelles au travers d'une visite du lieu et Daniel Driutti se propose de relancer Muriel Pelosato pour organiser cette rencontre.

La directrice évoque les questionnements autour du respect des statuts (désignation des élus communautaires) lors de l'installation de la nouvelle assemblée communautaire au 1^{er} janvier 2026, puis idem à la suite des élections municipales en mars 2026. Ces différentes désignations par la nouvelle communauté d'agglomération doivent être faites dans les temps afin de ne pas se retrouver sans Conseil d'administration valide.

La directrice évoque également la question de ne pas avoir le budget primitif 2026 voté en décembre 2025 par la communauté d'agglomération. La DGS et le DGA doivent revenir vers le G+ pour dire quand le BP 2026 du G+ sera voté par le Conseil de communauté.

Pascal Madelaine évoque le mode de désignation des élus communautaires et son inquiétude qu'un-e élu-e RN soit désigné-e.

Le Conseil d'administration du G+ est unanime à ce sujet, il faut sensibiliser les présidents actuels des agglos pour qu'ils ne proposent aucun élu RN.

Daniel Driutti est convaincu que le G+ (régie personnalisée à autonomie morale et financière) sera pris en compte dans le cadre de la fusion, tout comme l'U4 (régie directe). Il est également convaincu que le G+ aura besoin de moyens financiers supplémentaires pour mener à bien ses missions sur un territoire élargi. Il propose d'imaginer le G+ en 2030 pour définir les besoins, ainsi que de réaliser une simulation budgétaire en faisant une règle de trois pour calculer le budget de l'action culturelle en fonction du nombre d'élèves, d'enfants dans les crèches, etc.

Le Président restera attentif et force de proposition dans le devenir du G+ au sein de la future agglomération.

Le Président parle du communiqué de presse publié par le G+ en réponse aux attaques des élus locaux et régionaux RN, plus contre Emmanuelle Cuttitta que le G+. Ce communiqué a été travaillé avec le SMA et son avocate pour se prémunir d'attaque juridique. Il a été transmis aux médias locaux et publié sur nos réseaux sociaux. Il a également été transmis au président de la CA Porte-de-France THionville.

Le Président a prévu d'inviter le préfet de Moselle pour une visite du lieu.

La séance a été levée à 15h45.

Membres élus : 5

En activité : 5

Membres présents : 3

Membres absents excusés :

Membres absents : 2

Pour copie conforme au registre, Hayange, le 16/05/2025

Le Président,

Alessandro BERNARDI



Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 19/05/2025

Publié le

ID : 057-800383861-20250519-DEL202508-AR